

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 juin 2024

Sam et l'administration : objectif zéro galère **La BD pour faciliter les démarches des jeunes**

A quel âge commander sa carte Vitale ? Quelles sont les conditions pour toucher la Prime d'activité ? Comment éviter d'avancer les frais de santé et bénéficier du tiers payant ? Qui peut aider à financer son Bafa ? Les jeunes de 16 à 25 ans ne sont pas toujours à l'aise avec les démarches administratives. Pour les aider dans cet apprentissage de la vie adulte, les Caf et l'Assurance Maladie éditent une bande dessinée ludique et pratique sur les premières démarches du quotidien, conçue et dessinée par des jeunes, en empruntant les codes du manga. Elle est disponible sur les sites caf.fr et ameli.fr, et gratuitement dans plus de 160 points de vente FNAC.



Une BD pour mieux accéder aux aides des Caf et des Cnam

Lui c'est Sam, un adolescent, sympathique et souriant, mais totalement déconcerté par les démarches administratives ! Les lecteurs suivent ses péripéties à travers des situations de la vie quotidienne, de son adolescence jusqu'à l'arrivée de son premier enfant. L'objectif : rendre claires et accessibles les aides proposées aux jeunes par la Caf et les caisses primaires d'Assurance Maladie (Cnam).

Créée par les jeunes, pour les jeunes

La bande dessinée a été conçue par des élèves de 1^{ère} ST2S du lycée Valentine Labbé de la Madeleine, dans le Nord, et a remporté le premier prix du concours organisé par le CafLab, le centre Innovation des Caf en 2022. Le projet a ensuite été finalisé avec l'aide d'un illustrateur professionnel, Arnaud Jouffroy, d'une élève dessinatrice, Charlotte Roman, et des équipes spécialisées de la

Cnaf et de la Cnam.

Près de 40 000 exemplaires seront diffusés : en quantité limitée dans les 160 points de vente de la FNAC, partenaire de l'opération, ainsi que dans de nombreuses structures associatives à destination des jeunes et financées par les CAF. La bande dessinée est par ailleurs accessible sur le site caf.fr et ameli.fr

Exemplaire en format papier disponible sur demande auprès du service de presse
presse@cnaf.fr

Etudiants et futurs bacheliers, n'oubliez pas, les Caf peuvent vous aider pour préparer la suite de vos études, avec [les aides au logement sur caf.fr](http://les.aides.au.logement.sur.caf.fr).

D'autres aides peuvent également être proposées : pour en savoir plus, le dernier [Guide des Prestations](#) comprend une nouvelle rubrique consacrée aux aides prévues pour les 16-25 ans.

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles et des plus fragiles

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.


À propos de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam)

Etablissement public national à caractère administratif, sous la double tutelle du ministère de la Santé et de la Prévention et du ministère chargé des Comptes publics, la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) gère, au niveau national, les branches maladie et accidents du travail / maladies professionnelles du régime général de Sécurité sociale.

Avec plus de 2 200 salariés, elle constitue la tête de pont opérationnelle du régime d'assurance maladie obligatoire en France. Elle pilote, coordonne, conseille et appuie l'action des organismes locaux qui composent son réseau (CPAM, DRSM, Ugecam, Carsat, CGSS...). Elle mène les négociations avec les professionnels de santé au sein de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam). Elle concourt ainsi, par les actions de gestion du risque ou les services en santé qu'elle met en œuvre, à l'efficacité du système de soins et au respect de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam). Elle participe également à la déclinaison des politiques publiques en matière de prévention et informe chaque année ses assurés pour les aider à devenir acteurs de leur santé.


Contacts presse

Cnaf : Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 Julien PRADINES 06 15 95 78 79 presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur  [@cnaf_actus](https://twitter.com/cnaf_actus)

Nouveau : l'espace presse accueille désormais l'ensemble des communiqués de la Cnaf et des Caf sur caf.fr/Professionnels/presse, avec un moteur de recherches géolocalisé, une photothèque et nos dernières actualités.

Cnam : presse.cnam@assurance-maladie.fr

 Suivez notre actualité sur [X](https://twitter.com/cnam)